

Défense de nos acquis... Ils font quoi les syndicats ?

La négociation et le dialogue social en images



LA NÉGOCIATION DANS LA VRAIE VIE...

Le principe



Tous les sujets relatifs à la vie professionnelle et sociale de l'agent sont ouverts à la négociation depuis 2010. Pour s'en emparer, la CFDT a proposé de définir avec l'administration un agenda social des négociations à venir.

Les faits



Le ministère présente le plus souvent des projets finalisés avant d'avoir entendu les propositions des équipes syndicales. Le premier des agendas établi pour 2013 n'a pas donné toute sa mesure. Néanmoins, il permet d'en faire un premier bilan.

Ce que veut la CFDT



Discuter en amont des projets de négociations pour qu'il y ait de réels échanges et éviter le dialogue de sourds. C'est le sens des actions CFDT pour mieux définir les contenus des négociations et les méthodes de travail.

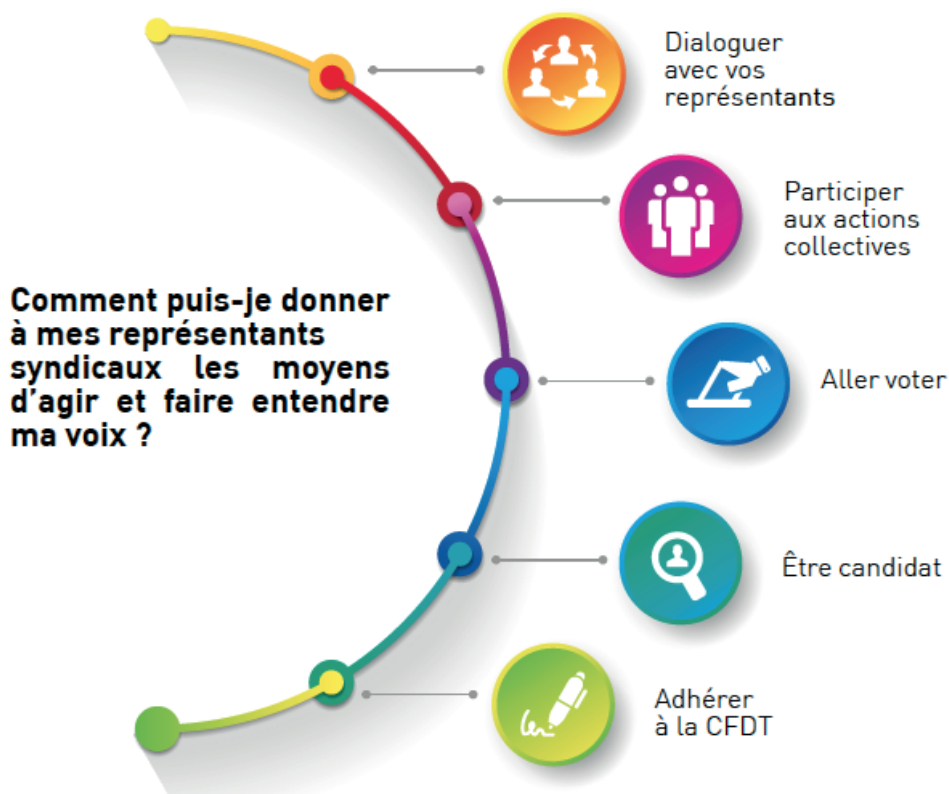
OH HISSE !!!

Résister et s'engager malgré les difficultés

La mise en place d'un réel dialogue social au sein de la fonction publique est une impérieuse nécessité.

N'oublions pas que l'ensemble des avancées sociales est le fruit des mobilisations des salariés avec leurs syndicats et de négociations réussies entre partenaires sociaux, et ce même dans les moments où la négociation était particulièrement difficile.





Par vos votes, le 4 décembre 2014, vous déterminerez la représentativité de chacune des instances syndicales au niveau Ministériel (CTM) et au niveau local (CT de proximité, CAP et CCP). La légitimité des représentants élus est liée à votre participation.

Se mobiliser derrière vos représentants syndicaux c'est leur donner les moyens de négocier. Ne pas soutenir vos représentants syndicaux, c'est envoyer le message à l'administration que les sujets pour lesquels ils se battent ne sont pas aussi importants qu'ils le disent.

CE QU'ONT PERMIS LES NÉGOCIATIONS...

L'accord sur les risques psycho-sociaux



- renforcement des CHSCT au niveau local
- mise en place de plans d'évaluation et de prévention pour améliorer les conditions de travail

L'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail

35 HEURES



- amélioration de la qualité de vie
- plus de temps libre

Rémunérations & carrières



Les négociations sur les rémunérations et sur les carrières sont plus difficiles en situation de crise économique. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas en parler. La CFDT demande une réelle négociation sur les mesures catégorielles proposées par nos ministères tous les ans afin de ne pas laisser l'administration choisir seule l'usage de ces fonds et mettre en œuvre de réelles mesures en faveur des bas salaires, de l'égalité professionnelle, de la reconnaissance des qualifications et des emplois tenus.

Réorganisations & restructurations



La CFDT réclame l'établissement de protocoles d'accord pour mettre noir sur blanc les engagements et garanties apportés aux personnels concernés. La CFDT demande un cadre de garanties collectives (emplois, rémunérations) et la gestion des transitions pour assurer le maintien des conditions de vie sociale et familiale des personnels.

le mois prochain

Indices et Primes :

Un tien vaut mieux que deux tu l'auras ?!

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS
SUR LES MISSIONS DES ÉLUS ?
VOUS VOULEZ ADHÉRER
ET ÊTRE CANDIDAT ?**

CONTACTEZ- NOUS !



POUR NOUS ÉCRIRE :
CONTACT@CANDIDAT-CFDT.FR



RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.CANDIDAT-CFDT.FR



POUR PLUS D'INFOS
01 40 81 24 00